

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Seahorse XF Glycolysis Stress Test Kit, Part Number 103020-100

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit	: Seahorse XF Glycolysis Stress Test Kit, Part Number 103020-100		
Numéro CAS	: <input checked="" type="checkbox"/> Glucose	50-99-7	
	: 2-deoxyglucose	154-17-6	
	: Oligomycin	Non applicable.	
Réf. (kit chimique)	: 103020-100		
Référence	: <input checked="" type="checkbox"/> Glucose		Non disponible.
	: 2-deoxyglucose		Non disponible.
	: Oligomycin		Non disponible.

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées	: <input checked="" type="checkbox"/> Uniquement des fins de recherche.	
	: <input checked="" type="checkbox"/> Glucose	6 x 54.048 mg
	: 2-deoxyglucose	6 x 246.24 mg
	: Oligomycin	6 x 16.572 mg
Utilisations non recommandées	: <input checked="" type="checkbox"/> Ne pas utiliser pour des procédures de diagnostic (RUO).	

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Agilent Technologies Deutschland GmbH
Hewlett-Packard-Str. 8
76337 Waldbronn
Allemagne
0800 603 1000

Adresse email de la personne responsable pour cette FDS : pdl-msds_author@agilent.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Numéro de téléphone d'appel d'urgence (avec les heures d'ouverture) : CHEMTREC®: +(33)-975181407

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Définition du produit	: <input checked="" type="checkbox"/> Glucose	Substance mono-constituant
	: 2-deoxyglucose	Substance mono-constituant
	: Oligomycin	Mélange

Classification selon le Règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP/SGH]

Non classé.

<input checked="" type="checkbox"/> Glucose	Ce produit n'est pas classé comme dangereux conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 et ses modifications.
2-deoxyglucose	Ce produit n'est pas classé comme dangereux conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 et ses modifications.
Oligomycin	Ce produit n'est pas classé comme dangereux conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 et ses modifications.

Composants de toxicité inconnue : Oligomycin Pourcentage de la mixture composée d'ingrédient(s) de toxicité par inhalation aiguë inconnue : 1 - 10%

Voir section 16 pour le texte intégral des mentions H déclarées ci-dessus.

Pour plus de détails sur les conséquences en termes de santé et les symptômes, reportez-vous à la section 11.

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.2 Éléments d'étiquetage

Mention d'avertissement	: <input checked="" type="checkbox"/> Glucose 2-deoxyglucose Oligomycin	Pas de mention d'avertissement. Pas de mention d'avertissement. Pas de mention d'avertissement.
Mentions de danger	: <input checked="" type="checkbox"/> Glucose 2-deoxyglucose Oligomycin	Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu.
Conseils de prudence		
Prévention	: <input checked="" type="checkbox"/> Glucose 2-deoxyglucose Oligomycin	Non applicable. Non applicable. Non applicable.
Intervention	: <input checked="" type="checkbox"/> Glucose 2-deoxyglucose Oligomycin	Non applicable. Non applicable. Non applicable.
Stockage	: <input checked="" type="checkbox"/> Glucose 2-deoxyglucose Oligomycin	Non applicable. Non applicable. Non applicable.
Élimination	: <input checked="" type="checkbox"/> Glucose 2-deoxyglucose Oligomycin	Non applicable. Non applicable. Non applicable.
Éléments d'étiquetage supplémentaires	: <input checked="" type="checkbox"/> Glucose 2-deoxyglucose Oligomycin	Non applicable. Non applicable. Non applicable.
Annexe XVII - Restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation de certaines substances et préparations dangereuses et de certains articles dangereux	: <input checked="" type="checkbox"/> Glucose 2-deoxyglucose Oligomycin	Non applicable. Non applicable. Non applicable.

Exigences d'emballages spéciaux

Avertissement tactile de danger	: <input checked="" type="checkbox"/> Glucose 2-deoxyglucose Oligomycin	Non applicable. Non applicable. Non applicable.
--	---	---

2.3 Autres dangers

Le produit répond aux critères de PBT ou de vPvB conformément au règlement (CE) N° 1907/2006, Annexe XIII	:	PBT	P	B	T	vPvB	vP	vB
<input checked="" type="checkbox"/> Glucose		Non	N/A	N/A	Non	N/A	N/A	N/A
<input checked="" type="checkbox"/> 2-deoxyglucose		N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A

Oligomycin : Ce mélange ne contient aucune substance évaluée comme étant un PBT ou un vPvB.

Autres dangers qui ne donnent pas lieu à une classification	: <input checked="" type="checkbox"/> Glucose 2-deoxyglucose Oligomycin	Peut former des poussières à des concentrations atmosphériques combustibles. Aucun connu. Aucun connu.
--	---	--

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1 Substances : Glucose Substance mono-constituant
 2-deoxyglucose Substance mono-constituant
 Oligomycin Mélange

Nom du produit/composant	Identifiants	%	Classification	Concentration spécifique limites, facteurs M et ETA	Type
<input checked="" type="checkbox"/> Glucose glucose	REACH #: Annexe IV CE: 200-075-1 CAS: 50-99-7	100	Non classé.	-	[1]
2-deoxyglucose 2-désoxy-D-glucose	CE: 205-823-0 CAS: 154-17-6	100	Non classé. Voir section 16 pour le texte intégral des mentions H déclarées ci-dessus.	-	[1]

Aucun autre composant présent, sur la base des connaissances actuelles du fournisseur, n'est classé ou ne contribue à la classification de la substance, et ne nécessite donc un signalement dans cette section.

Type
 Glucose [1] Constituant
 2-deoxyglucose [1] Constituant

Les limites d'exposition professionnelle, quand elles sont disponibles, sont énumérées à la section 8.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des mesures de premiers secours

Contact avec les yeux : Glucose Rincer immédiatement les yeux à grande eau, en soulevant de temps en temps les paupières supérieures et inférieures. Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. En cas d'irritation, consulter un médecin.
 2-deoxyglucose Rincer immédiatement les yeux à grande eau, en soulevant de temps en temps les paupières supérieures et inférieures. Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. En cas d'irritation, consulter un médecin.
 Oligomycin Rincer immédiatement les yeux à grande eau, en soulevant de temps en temps les paupières supérieures et inférieures. Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. En cas d'irritation, consulter un médecin.

Inhalation : Glucose Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Consulter un médecin si des symptômes se développent.
 2-deoxyglucose Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Consulter un médecin si des symptômes se développent.
 Oligomycin Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Consulter un médecin si des symptômes se développent.

Contact avec la peau : Glucose Rincer la peau contaminée à grande eau. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Consulter un médecin si des symptômes se développent.
 2-deoxyglucose Rincer la peau contaminée à grande eau. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Consulter un médecin si des symptômes se développent.
 Oligomycin Rincer la peau contaminée à grande eau. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Consulter un médecin si des symptômes se développent.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

Ingestion	:	<input checked="" type="checkbox"/> Glucose	Rincez la bouche avec de l'eau. Si une personne a avalé de ce produit et est consciente, lui faire boire de petites quantités d'eau. Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. Consulter un médecin si des symptômes se développent.
		2-deoxyglucose	Rincez la bouche avec de l'eau. Si une personne a avalé de ce produit et est consciente, lui faire boire de petites quantités d'eau. Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. Consulter un médecin si des symptômes se développent.
		Oligomycin	Rincez la bouche avec de l'eau. Si une personne a avalé de ce produit et est consciente, lui faire boire de petites quantités d'eau. Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. Consulter un médecin si des symptômes se développent.
Protection des sauveteurs	:	<input checked="" type="checkbox"/> Glucose	Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée.
		2-deoxyglucose	Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée.
		Oligomycin	Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Effets aigus potentiels sur la santé

Contact avec les yeux	:	<input checked="" type="checkbox"/> Glucose	Une exposition à des concentrations atmosphériques au-dessus des limites d'exposition réglementaires ou recommandées peut éventuellement entraîner une irritation des yeux.
		2-deoxyglucose	Aucun effet important ou danger critique connu.
		Oligomycin	Aucun effet important ou danger critique connu.
Inhalation	:	<input checked="" type="checkbox"/> Glucose	Une exposition à des concentrations atmosphériques au-dessus des limites d'exposition réglementaires ou recommandées peut éventuellement entraîner une irritation du nez, de la gorge et des poumons.
		2-deoxyglucose	Aucun effet important ou danger critique connu.
		Oligomycin	Aucun effet important ou danger critique connu.
Contact avec la peau	:	<input checked="" type="checkbox"/> Glucose	Aucun effet important ou danger critique connu.
		2-deoxyglucose	Aucun effet important ou danger critique connu.
		Oligomycin	Aucun effet important ou danger critique connu.
Ingestion	:	<input checked="" type="checkbox"/> Glucose	Aucun effet important ou danger critique connu.
		2-deoxyglucose	Aucun effet important ou danger critique connu.
		Oligomycin	Aucun effet important ou danger critique connu.

Signes/symptômes de surexposition

Contact avec les yeux	:	<input checked="" type="checkbox"/> Glucose	Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: irritation rougeur
		2-deoxyglucose	Aucune donnée spécifique.
		Oligomycin	Aucune donnée spécifique.
Inhalation	:	<input checked="" type="checkbox"/> Glucose	Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: irritation des voies respiratoires toux
		2-deoxyglucose	Aucune donnée spécifique.
		Oligomycin	Aucune donnée spécifique.
Contact avec la peau	:	<input checked="" type="checkbox"/> Glucose	Aucune donnée spécifique.
		2-deoxyglucose	Aucune donnée spécifique.
		Oligomycin	Aucune donnée spécifique.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

Ingestion	:	Glucose	Aucune donnée spécifique.
		2-deoxyglucose	Aucune donnée spécifique.
		Oligomycin	Aucune donnée spécifique.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note au médecin traitant	:	Glucose	Traitement symptomatique requis. Contacter immédiatement un spécialiste pour le traitement des intoxications, si de grandes quantités ont été ingérées ou inhalées.
		2-deoxyglucose	Traitement symptomatique requis. Contacter immédiatement un spécialiste pour le traitement des intoxications, si de grandes quantités ont été ingérées ou inhalées.
		Oligomycin	Traitement symptomatique requis. Contacter immédiatement un spécialiste pour le traitement des intoxications, si de grandes quantités ont été ingérées ou inhalées.
Traitements spécifiques	:	Glucose	Pas de traitement particulier.
		2-deoxyglucose	Pas de traitement particulier.
		Oligomycin	Pas de traitement particulier.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1 Moyens d'extinction**

Moyens d'extinction appropriés	:	Glucose	Utiliser de la poudre EXTINGTRICE.
		2-deoxyglucose	Utiliser un agent extincteur approprié pour étouffer l'incendie avoisinant.
		Oligomycin	Utiliser un agent extincteur approprié pour étouffer l'incendie avoisinant.
Moyens d'extinction inappropriés	:	Glucose	Éviter les milieux à pression élevée dans lesquels il y a un risque de formation d'un mélange d'air et de poussières potentiellement explosible.
		2-deoxyglucose	Aucun connu.
		Oligomycin	Aucun connu.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers dus à la substance ou au mélange	:	Glucose	Peut former un mélange poussière-air explosible en cas de dispersion.
		2-deoxyglucose	Aucun risque spécifique d'incendie ou d'explosion.
		Oligomycin	Aucun risque spécifique d'incendie ou d'explosion.
Produits de combustion dangereux	:	Glucose	Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre les substances suivantes: dioxyde de carbone monoxyde de carbone
		2-deoxyglucose	Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre les substances suivantes: dioxyde de carbone monoxyde de carbone
		Oligomycin	Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre les substances suivantes: composés halogénés oxyde/oxydes de métal

5.3 Conseils aux pompiers

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

Précautions spéciales pour les pompiers

:  Glucose

En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée. Déplacer les contenants à l'écart de la zone d'incendie si cela ne présente aucun risque. Refroidir les conteneurs exposés aux flammes avec un jet d'eau pulvérisée.

2-deoxyglucose

En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée.

Oligomycin

En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée.

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre l'incendie

:  Glucose

Les pompiers devront porter un équipement de protection approprié ainsi qu'un appareil de protection respiratoire autonome avec masque intégral fonctionnant en mode pression positive. Les vêtements pour sapeurs-pompiers (y compris casques, bottes de protection et gants) conformes à la Norme européenne EN 469 procurent un niveau de protection de base contre les accidents chimiques.

2-deoxyglucose

Les pompiers devront porter un équipement de protection approprié ainsi qu'un appareil de protection respiratoire autonome avec masque intégral fonctionnant en mode pression positive. Les vêtements pour sapeurs-pompiers (y compris casques, bottes de protection et gants) conformes à la Norme européenne EN 469 procurent un niveau de protection de base contre les accidents chimiques.

Oligomycin

Les pompiers devront porter un équipement de protection approprié ainsi qu'un appareil de protection respiratoire autonome avec masque intégral fonctionnant en mode pression positive. Les vêtements pour sapeurs-pompiers (y compris casques, bottes de protection et gants) conformes à la Norme européenne EN 469 procurent un niveau de protection de base contre les accidents chimiques.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes :  Glucose

Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée. Évacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes non requises et ne portant pas de vêtements de protection. Ne pas toucher ni marcher dans le produit répandu. Éteindre toutes les sources d'inflammation. La zone de danger doit être exempte de cigarettes ou flammes. Éviter de respirer les poussières. Porter un équipement de protection individuelle adapté.


2-deoxyglucose


Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée. Évacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes non requises et ne portant pas de vêtements de protection. Ne pas toucher ni marcher dans le produit répandu. Porter un équipement de protection individuelle adapté.

Oligomycin


Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée. Évacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes non requises et ne portant pas de vêtements de protection. Ne pas toucher ni marcher dans le produit répandu. Porter un équipement de protection individuelle adapté.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Pour les secouristes	:  Glucose	Si des vêtements spécifiques sont nécessaires pour traiter le déversement, consulter la section 8 pour les matériaux appropriés et inappropriés. Voir également les informations contenues dans « Pour les non-secouristes ».
	2-deoxyglucose	Si des vêtements spécifiques sont nécessaires pour traiter le déversement, consulter la section 8 pour les matériaux appropriés et inappropriés. Voir également les informations contenues dans « Pour les non-secouristes ».
	Oligomycin	Si des vêtements spécifiques sont nécessaires pour traiter le déversement, consulter la section 8 pour les matériaux appropriés et inappropriés. Voir également les informations contenues dans « Pour les non-secouristes ».

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement	:  Glucose	Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les cours d'eau, les égouts et conduits d'évacuation. Informez les autorités compétentes en cas de pollution de l'environnement (égouts, voies d'eau, sol et air) par le produit.
	2-deoxyglucose	Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les cours d'eau, les égouts et conduits d'évacuation. Informez les autorités compétentes en cas de pollution de l'environnement (égouts, voies d'eau, sol et air) par le produit.
	Oligomycin	Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les cours d'eau, les égouts et conduits d'évacuation. Informez les autorités compétentes en cas de pollution de l'environnement (égouts, voies d'eau, sol et air) par le produit.


6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage	:  Glucose	Écarter les conteneurs de la zone de déversement accidentel. Utilisez des outils anti-étincelles ou du matériel anti-déflagrant. Aspirer ou ramasser avec un balai le produit répandu et placer le tout dans un conteneur à déchets dûment étiqueté. Élimination par une entreprise autorisée de collecte des déchets.
	2-deoxyglucose	Écarter les conteneurs de la zone de déversement accidentel. Aspirer ou ramasser avec un balai le produit répandu et placer le tout dans un conteneur à déchets dûment étiqueté. Élimination par une entreprise autorisée de collecte des déchets.
	Oligomycin	Écarter les conteneurs de la zone de déversement accidentel. Aspirer ou ramasser avec un balai le produit répandu et placer le tout dans un conteneur à déchets dûment étiqueté. Élimination par une entreprise autorisée de collecte des déchets.

6.4 Référence à d'autres rubriques	: Voir section 1 pour les coordonnées d'urgence. Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection individuelle adaptés. Voir la section 13 pour toute information supplémentaire sur le traitement des déchets.
---	---

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Mesures de protection	:  Glucose	Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8). Éviter de respirer les poussières. Éviter la formation de poussière pendant la manipulation et éviter toutes les sources d'inflammation possibles (étincelle ou flamme). Empêcher l'accumulation de poussière. Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Porter un appareil de protection respiratoire approprié lorsque le
------------------------------	---	---

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

système de ventilation est inadéquat. Les équipements électriques et éclairages doivent être protégés conformément aux normes en vigueur afin d'éviter le contact de la poussière avec les surfaces chaudes, les étincelles ou autres sources d'inflammation. Prendre les mesures nécessaires contre les décharges électrostatiques. Pour éviter un incendie ou une explosion, pendant le transfert, dissiper l'électricité statique en mettant à la terre et en reliant électriquement les récipients et l'équipement avant le transfert du produit.

2-deoxyglucose

Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).

Oligomycin

Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).

Conseils sur l'hygiène professionnelle en général

:  Glucose

Il est interdit de manger, boire ou fumer dans les endroits où ce produit est manipulé, entreposé ou mis en oeuvre. Il est recommandé au personnel de se laver les mains et la figure avant de manger, boire ou fumer. Retirer les vêtements contaminés et les équipements de protection avant d'entrer dans un lieu de restauration. Voir également la section 8 pour plus d'informations sur les mesures d'hygiène.

2-deoxyglucose

Il est interdit de manger, boire ou fumer dans les endroits où ce produit est manipulé, entreposé ou mis en oeuvre. Il est recommandé au personnel de se laver les mains et la figure avant de manger, boire ou fumer. Retirer les vêtements contaminés et les équipements de protection avant d'entrer dans un lieu de restauration. Voir également la section 8 pour plus d'informations sur les mesures d'hygiène.

Oligomycin

Il est interdit de manger, boire ou fumer dans les endroits où ce produit est manipulé, entreposé ou mis en oeuvre. Il est recommandé au personnel de se laver les mains et la figure avant de manger, boire ou fumer. Retirer les vêtements contaminés et les équipements de protection avant d'entrer dans un lieu de restauration. Voir également la section 8 pour plus d'informations sur les mesures d'hygiène.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Stockage

:  Glucose

Stocker conformément à la réglementation locale. Entreposer dans un endroit isolé et approuvé. Stocker dans le récipient d'origine à l'abri de la lumière directe du soleil dans un endroit sec, frais et bien ventilé à l'écart des matériaux incompatibles (cf. la Section 10). Éliminer toutes les sources d'inflammation. Séparer des matières comburantes. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Les récipients ayant été ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Ne pas stocker dans des conteneurs non étiquetés. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Voir la section 10 concernant les matériaux incompatibles avant manipulation ou utilisation.

2-deoxyglucose

Stocker conformément à la réglementation locale. Stocker dans le récipient d'origine à l'abri de la lumière directe du soleil dans un endroit sec, frais et bien ventilé à l'écart des matériaux incompatibles (cf. la Section 10). Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Les récipients ayant été ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Ne pas stocker dans des conteneurs non étiquetés. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Voir la section 10 concernant les matériaux incompatibles avant manipulation ou utilisation.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

Oligomycin

Température de stockage: température ambiante. Stocker conformément à la réglementation locale. Stocker dans le récipient d'origine à l'abri de la lumière directe du soleil dans un endroit sec, frais et bien ventilé à l'écart des matériaux incompatibles (cf. la Section 10). Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Les récipients ayant été ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Ne pas stocker dans des conteneurs non étiquetés. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Voir la section 10 concernant les matériaux incompatibles avant manipulation ou utilisation.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Recommandations	: <input checked="" type="checkbox"/> Glucose 2-deoxyglucose Oligomycin	Applications industrielles, Applications professionnelles. Applications industrielles, Applications professionnelles. Applications industrielles, Applications professionnelles.
Solutions spécifiques au secteur industriel	: <input checked="" type="checkbox"/> Glucose 2-deoxyglucose Oligomycin	Non disponible. Non disponible. Non disponible.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle

Aucune valeur de limite d'exposition connue.

Indices d'exposition biologique

Aucun index d'exposition connu.

Procédures de surveillance recommandées : doit être fait référence à des normes de surveillance, comme les suivantes : Norme européenne EN 689 (Atmosphères des lieux de travail - Conseils pour l'évaluation de l'exposition aux agents chimiques aux fins de comparaison avec des valeurs limites et stratégie de mesurage) Norme européenne EN 14042 (Atmosphères des lieux de travail - Guide pour l'application et l'utilisation de procédures et de dispositifs permettant d'évaluer l'exposition aux agents chimiques et biologiques) Norme européenne EN 482 (Atmosphères des lieux de travail - Exigences générales concernant les performances des modes opératoires de mesurage des agents chimiques) Il est également exigé de faire référence aux guides techniques nationaux concernant les méthodes de détermination des substances dangereuses.

DNEL/DMEL

Aucune DNEL/DMEL disponible.

PNEC

Aucune PNEC disponible.

8.2 Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés : Une bonne ventilation générale devrait être suffisante pour contrôler l'exposition du technicien aux contaminants en suspension dans l'air.

Mesures de protection individuelle

Mesures d'hygiène : Se laver abondamment les mains, les avant-bras et le visage après avoir manipulé des produits chimiques, avant de manger, de fumer et d'aller aux toilettes ainsi qu'à la fin de la journée de travail. Il est recommandé d'utiliser les techniques appropriées pour retirer les vêtements potentiellement contaminés. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. S'assurer que les dispositifs rince-œil automatiques et les douches de sécurité se trouvent à proximité de l'emplacement des postes de travail.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- Protection des yeux/du visage** : Utiliser une protection oculaire conforme à une norme approuvée dès lors qu'une évaluation du risque indique qu'il est nécessaire d'éviter l'exposition aux projections de liquides, aux fines particules pulvérisées, aux gaz ou aux poussières. Si le contact est possible, porter les protections suivantes à moins que l'évaluation n'indique un degré supérieur de protection : lunettes de sécurité avec protections latérales.
- Protection de la peau**
- Protection des mains** : Le port de gants imperméables et résistants aux produits chimiques conformes à une norme approuvée, est obligatoire en tout temps lors de la manutention de produits chimiques si une évaluation des risques le préconise.
- Protection corporelle** : L'équipement de protection personnel pour le corps devra être choisi en fonction de la tâche à réaliser ainsi que des risques encourus, et il est recommandé de le faire valider par un spécialiste avant de procéder à la manipulation du produit.
- Autre protection cutanée** : Des chaussures adéquates et toutes mesures de protection corporelle devraient être déterminées en fonction de l'opération effectuée et des risques impliqués, et devraient être approuvées par un spécialiste avant toute manipulation de ce produit.
- Protection respiratoire** : En fonction du danger et du risque d'exposition, choisir un appareil respiratoire conforme aux normes ou à la certification appropriées. Les appareils respiratoires doivent être utilisés conformément au programme de protection respiratoire afin de veiller à la pose conforme, la formation et d'autres aspects importants de l'utilisation.
- Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement** : Il importe de tester les émissions provenant des systèmes de ventilation ou du matériel de fabrication pour vous assurer qu'elles sont conformes aux exigences de la législation sur la protection de l'environnement. Dans certains cas, il sera nécessaire d'équiper le matériel de fabrication d'un épurateur de gaz ou d'un filtre ou de le modifier techniquement afin de réduire les émissions à des niveaux acceptables.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

Les conditions de mesure de toutes les propriétés sont celles de la température et de la pression normales, sauf indication contraire.

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect

État physique	: Glucose	Solide.
	: 2-deoxyglucose	Solide.
	: Oligomycin	Solide.
Couleur	: Glucose	Non disponible.
	: 2-deoxyglucose	Non disponible.
	: Oligomycin	Blanc.
Odeur	: Glucose	Non disponible.
	: 2-deoxyglucose	Non disponible.
	: Oligomycin	Inodore.
Seuil olfactif	: Glucose	Non disponible.
	: 2-deoxyglucose	Non disponible.
	: Oligomycin	Non disponible.
Point de fusion/point de congélation	: Glucose	146°C
	: 2-deoxyglucose	146 à 147°C
	: Oligomycin	Non disponible.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	: Glucose	Non disponible.
	: 2-deoxyglucose	Non disponible.
	: Oligomycin	Non disponible.
Inflammabilité	: Glucose	Non disponible.
	: 2-deoxyglucose	Non disponible.
	: Oligomycin	Non disponible.
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	: Glucose	Non applicable.
	: 2-deoxyglucose	Non applicable.
	: Oligomycin	Non applicable.
Point d'éclair	: Glucose	Non applicable.
	: 2-deoxyglucose	Non applicable.
	: Oligomycin	Non applicable.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

Température d'auto-inflammabilité	:	<input checked="" type="checkbox"/> Glucose	500°C										
		<input type="checkbox"/> 2-deoxyglucose	Non applicable.										
		<input type="checkbox"/> Oligomycin	Non applicable.										
Température de décomposition	:	<input checked="" type="checkbox"/> Glucose	Non disponible.										
		<input type="checkbox"/> 2-deoxyglucose	Non disponible.										
		<input type="checkbox"/> Oligomycin	Non disponible.										
pH	:	<input checked="" type="checkbox"/> Glucose	Non disponible.										
		<input type="checkbox"/> 2-deoxyglucose	Non disponible.										
		<input type="checkbox"/> Oligomycin	Non disponible.										
Viscosité	:	<input checked="" type="checkbox"/> Glucose	Non applicable.										
		<input type="checkbox"/> 2-deoxyglucose	Non applicable.										
		<input type="checkbox"/> Oligomycin	Non applicable.										
Solubilité(s)	:	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="text-align: left;">Support</th> <th style="text-align: left;">Résultat</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td><input checked="" type="checkbox"/> Glucose</td> <td></td> </tr> <tr> <td>eau</td> <td>Soluble</td> </tr> <tr> <td><input checked="" type="checkbox"/> 2-deoxyglucose</td> <td></td> </tr> <tr> <td>eau</td> <td>Soluble</td> </tr> </tbody> </table>		Support	Résultat	<input checked="" type="checkbox"/> Glucose		eau	Soluble	<input checked="" type="checkbox"/> 2-deoxyglucose		eau	Soluble
Support	Résultat												
<input checked="" type="checkbox"/> Glucose													
eau	Soluble												
<input checked="" type="checkbox"/> 2-deoxyglucose													
eau	Soluble												
Coefficient de partage: n-octanol/eau	:	<input checked="" type="checkbox"/> Glucose	-3.24										
		<input type="checkbox"/> 2-deoxyglucose	Non disponible.										
		<input type="checkbox"/> Oligomycin	Non applicable.										
Pression de vapeur	:	<input checked="" type="checkbox"/> Non disponible.											
Taux d'évaporation	:	<input checked="" type="checkbox"/> Glucose	Non disponible.										
		<input type="checkbox"/> 2-deoxyglucose	Non disponible.										
		<input type="checkbox"/> Oligomycin	Non disponible.										
Densité relative	:	<input checked="" type="checkbox"/> Glucose	1.56										
		<input type="checkbox"/> 2-deoxyglucose	Non disponible.										
		<input type="checkbox"/> Oligomycin	Non disponible.										
Densité de vapeur	:	<input checked="" type="checkbox"/> Glucose	Non applicable.										
		<input type="checkbox"/> 2-deoxyglucose	Non applicable.										
		<input type="checkbox"/> Oligomycin	Non applicable.										
Propriétés explosives	:	<input checked="" type="checkbox"/> Glucose	Non disponible.										
		<input type="checkbox"/> 2-deoxyglucose	Non disponible.										
		<input type="checkbox"/> Oligomycin	Non disponible.										
Propriétés comburantes	:	<input checked="" type="checkbox"/> Glucose	Non disponible.										
		<input type="checkbox"/> 2-deoxyglucose	Non disponible.										
		<input type="checkbox"/> Oligomycin	Non disponible.										

Caractéristiques particulières

Taille des particules moyenne	:	<input checked="" type="checkbox"/> Glucose	Non disponible.
		<input type="checkbox"/> 2-deoxyglucose	Non disponible.
		<input type="checkbox"/> Oligomycin	Non disponible.

9.2 Autres informations

Aucune information additionnelle.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité	:	<input checked="" type="checkbox"/> Glucose	Aucune donnée d'essai spécifique relative à la réactivité n'est disponible pour ce produit ou ses composants.
		<input type="checkbox"/> 2-deoxyglucose	Aucune donnée d'essai spécifique relative à la réactivité n'est disponible pour ce produit ou ses composants.
		<input type="checkbox"/> Oligomycin	Aucune donnée d'essai spécifique relative à la réactivité n'est disponible pour ce produit ou ses composants.
10.2 Stabilité chimique	:	<input checked="" type="checkbox"/> Glucose	Le produit est stable.
		<input type="checkbox"/> 2-deoxyglucose	Le produit est stable.
		<input type="checkbox"/> Oligomycin	Le produit est stable.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.3 Possibilité de réactions dangereuses	: <input checked="" type="checkbox"/> Glucose	Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se produit.
	2-deoxyglucose	Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se produit.
	Oligomycin	Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se produit.
10.4 Conditions à éviter	: <input checked="" type="checkbox"/> Glucose	Eviter la formation de poussière pendant la manipulation et éviter toutes les sources d'inflammation possibles (étincelle ou flamme). Prendre les mesures nécessaires contre les décharges électrostatiques. Pour éviter un incendie ou une explosion, pendant le transfert, dissiper l'électricité statique en mettant à la terre et en reliant électriquement les récipients et l'équipement avant le transfert du produit. Empêcher l'accumulation de poussière.
	2-deoxyglucose	Aucune donnée spécifique.
	Oligomycin	Aucune donnée spécifique.
10.5 Matières incompatibles	: <input checked="" type="checkbox"/> Glucose	Réactif ou incompatible avec les matières suivantes : matières oxydantes
	2-deoxyglucose	Peut réagir ou être incompatible avec des matières comburantes.
	Oligomycin	Peut réagir ou être incompatible avec des matières comburantes.
10.6 Produits de décomposition dangereux	: <input checked="" type="checkbox"/> Glucose	Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne devrait apparaître.
	2-deoxyglucose	Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne devrait apparaître.
	Oligomycin	Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne devrait apparaître.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Nom du produit/composant	Résultat	Espèces	Dosage	Exposition
<input checked="" type="checkbox"/> Glucose Glucose	DL50 Voie orale	Rat	25800 mg/kg	-

Estimations de la toxicité aiguë

Nom du produit/composant	Voie orale (mg/kg)	Voie cutanée (mg/kg)	Inhalation (gaz) (ppm)	Inhalation (vapeurs) (mg/l)	Inhalation (poussières et brouillards) (mg/l)
<input checked="" type="checkbox"/> Glucose Glucose	25800	N/A	N/A	N/A	N/A

Irritation/Corrosion

Conclusion/Résumé : Non disponible.

Sensibilisant

Conclusion/Résumé : Non disponible.

Mutagénicité

Conclusion/Résumé : Non disponible.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

Cancérogénicité

Conclusion/Résumé : Non disponible.

Toxicité pour la reproduction

Conclusion/Résumé : Non disponible.

Tératogénicité

Conclusion/Résumé : Non disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Non disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée

Non disponible.

Danger par aspiration

Non disponible.

Informations sur les voies d'exposition probables	: <input checked="" type="checkbox"/> Glucose	Non disponible.
	2-deoxyglucose	Non disponible.
	Oligomycin	Non disponible.

Effets aigus potentiels sur la santé

Inhalation	: <input checked="" type="checkbox"/> Glucose	Une exposition à des concentrations atmosphériques au-dessus des limites d'exposition réglementaires ou recommandées peut éventuellement entraîner une irritation du nez, de la gorge et des poumons.
	2-deoxyglucose	Aucun effet important ou danger critique connu.
	Oligomycin	Aucun effet important ou danger critique connu.
Ingestion	: <input checked="" type="checkbox"/> Glucose	Aucun effet important ou danger critique connu.
	2-deoxyglucose	Aucun effet important ou danger critique connu.
	Oligomycin	Aucun effet important ou danger critique connu.
Contact avec la peau	: <input checked="" type="checkbox"/> Glucose	Aucun effet important ou danger critique connu.
	2-deoxyglucose	Aucun effet important ou danger critique connu.
	Oligomycin	Aucun effet important ou danger critique connu.
Contact avec les yeux	: <input checked="" type="checkbox"/> Glucose	Une exposition à des concentrations atmosphériques au-dessus des limites d'exposition réglementaires ou recommandées peut éventuellement entraîner une irritation des yeux.
	2-deoxyglucose	Aucun effet important ou danger critique connu.
	Oligomycin	Aucun effet important ou danger critique connu.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Inhalation	: <input checked="" type="checkbox"/> Glucose	Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: irritation des voies respiratoires toux
	2-deoxyglucose	Aucune donnée spécifique.
	Oligomycin	Aucune donnée spécifique.
Ingestion	: <input checked="" type="checkbox"/> Glucose	Aucune donnée spécifique.
	2-deoxyglucose	Aucune donnée spécifique.
	Oligomycin	Aucune donnée spécifique.
Contact avec la peau	: <input checked="" type="checkbox"/> Glucose	Aucune donnée spécifique.
	2-deoxyglucose	Aucune donnée spécifique.
	Oligomycin	Aucune donnée spécifique.
Contact avec les yeux	: <input checked="" type="checkbox"/> Glucose	Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: irritation rougeur
	2-deoxyglucose	Aucune donnée spécifique.
	Oligomycin	Aucune donnée spécifique.

Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Exposition de courte durée

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

Effets potentiels immédiats : Non disponible.

Effets potentiels différés : Non disponible.

Exposition prolongée

Effets potentiels immédiats : Non disponible.

Effets potentiels différés : Non disponible.

Effets chroniques potentiels pour la santé

Conclusion/Résumé : Non disponible.

Généralités	: <input checked="" type="checkbox"/> Glucose 2-deoxyglucose Oligomycin	L'exposition répétée ou prolongée à la poussière peut entraîner une irritation respiratoire chronique. Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu.
Cancérogénicité	: <input checked="" type="checkbox"/> Glucose 2-deoxyglucose Oligomycin	Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu.
Mutagénicité	: <input checked="" type="checkbox"/> Glucose 2-deoxyglucose Oligomycin	Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu.
Toxicité pour la reproduction	: <input checked="" type="checkbox"/> Glucose 2-deoxyglucose Oligomycin	Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu.

11.2 Informations sur les autres dangers

11.2.1 Propriétés perturbant le système endocrinien

Non disponible.

11.2.2 Autres informations

Non disponible.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Conclusion/Résumé : Non disponible.

12.2 Persistance et dégradabilité

Non disponible.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Nom du produit/ composant	LogP _{ow}	FBC	Potentiel
<input checked="" type="checkbox"/> Glucose Glucose	-3.24	-	Faible

12.4 Mobilité dans le sol

Coefficient de répartition sol/eau (K_{oc}) : Non disponible.

Mobilité : Non disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

Nom du produit/ composant	PBT	P	B	T	vPvB	vP	vB
Glucose Glucose	Non	N/A	N/A	Non	N/A	N/A	N/A
2-deoxyglucose 2-désoxy-D-glucose	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Non disponible.

12.7 Autres effets néfastes

Aucun effet important ou danger critique connu.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit

Méthodes d'élimination des déchets : Il est recommandé d'éviter ou réduire autant que possible la production de déchets. La mise au rebut de ce produit, des solutions et des sous-produits devra en permanence respecter les exigences légales en matière de protection de l'environnement et de mise au rebut des déchets ainsi que les exigences de toutes les autorités locales. Élimination des produits excédentaires et non recyclables par une entreprise autorisée de collecte des déchets. Ne pas rejeter les déchets non traités dans les égouts, à moins que ce soit en conformité avec les exigences de toutes les autorités compétentes.

Déchets Dangereux : À la connaissance actuelle du fournisseur, ce produit n'est pas considéré comme un déchet dangereux tel que défini par la Directive UE 2008/98/CE.

Emballage

Méthodes d'élimination des déchets : Il est recommandé d'éviter ou réduire autant que possible la production de déchets. Recycler les déchets d'emballage. Envisager l'incinération ou la mise en décharge uniquement si le recyclage est impossible.

Précautions particulières : Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage. Les conteneurs vides ou les sachets internes peuvent retenir des restes de produit. Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les cours d'eau, les égouts et conduits d'évacuation.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

	ADR/RID	IMDG	IATA
14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification	Non réglementé.	<input checked="" type="checkbox"/> Non réglementé.	<input checked="" type="checkbox"/> Non réglementé.
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU	-	-	-
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	-	-	-
14.4 Groupe d'emballage	-	-	-
14.5 Dangers pour l'environnement	Non.	<input checked="" type="checkbox"/> Non.	<input checked="" type="checkbox"/> Non.

Informations complémentaires

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur : **Transport avec les utilisateurs locaux** : toujours transporter dans des conditionnements qui sont corrects et sécurisés. S'assurer que les personnes transportant le produit connaissent les mesures à prendre en cas d'accident ou de déversement accidentel.

14.7 Transport en vrac conformément aux instruments IMO : Non disponible.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlement UE (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Annexe XIV - Liste des substances soumises à autorisation

Annexe XIV

Aucun des composants n'est répertorié.

Substances extrêmement préoccupantes

Aucun des composants n'est répertorié.

Annexe XVII - Restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation de certaines substances et préparations dangereuses et de certains articles dangereux

Aucune substance répertoriée

Étiquette	:	<input checked="" type="checkbox"/> Glucose	Non applicable.
		2-deoxyglucose	Non applicable.
		Oligomycin	Non applicable.

Autres Réglementations UE

Substances qui appauvrissent la couche d'ozone (1005/2009/UE)

Non inscrit.

Consentement préalable en connaissance de cause (PIC) (649/2012/EU)

Non inscrit.

les polluants organiques persistants

Non inscrit.

Directive Seveso

Ce produit n'est pas contrôlé selon la directive Seveso.

Réglementations nationales

Surveillance médicale renforcée : Décret n° 2012-135 du 30 janvier 2012 relatif à l'organisation de la médecine du travail: non concerné

Réglementations Internationales

Liste des substances chimiques du tableau I, II et III de la Convention sur les armes chimiques

Non inscrit.

Protocole de Montréal

Non inscrit.

Convention de Stockholm relative aux polluants organiques persistants

Non inscrit.

Convention de Rotterdam sur la procédure de Consentement préalable en connaissance de cause (PIC)

Non inscrit.

Protocole d'Aarhus de l'UNECE sur les POP et les métaux lourds

Non inscrit.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.2 Évaluation de la sécurité chimique : Ce produit contient des substances pouvant nécessiter une évaluation du risque chimique.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Indique quels renseignements ont été modifiés depuis la version précédente.

Abréviations et acronymes :

- ETA = Estimation de la Toxicité Aiguë
- CLP = Règlement 1272/2008/CE relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges
- DMEL = dose dérivée avec effet minimum
- DNEL = Dose dérivée sans effet
- Mention EUH = mention de danger spécifique CLP
- N/A = Non disponible
- PBT = Persistantes, Bioaccumulables et Toxiques
- PNEC = concentration prédite sans effet
- RRN = Numéro d'enregistrement REACH
- vPvB = Très persistant et très bioaccumulable

Procédure employée pour déterminer la classification selon le Règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP/SGH]

Classification	Justification
Non classé.	

Texte intégral des mentions H abrégées

Non applicable.

Texte intégral des classifications [CLP/SGH]

Non applicable.

Date d'édition/ Date de révision : 30/04/2024

Date de la précédente édition : 28/04/2020

Version : 4

Avis au lecteur

Exclusion de responsabilité: Les informations contenues dans le présent document reflètent l'état de connaissances d'Agilent à la date de rédaction du manuel. Par conséquent, Agilent ne peut garantir expressément ou implicitement la validité, l'exactitude, l'exhaustivité ou la pertinence desdites informations.